

des sols vivants

désimperméabiliser pour rétablir le cycle naturel de l'eau

< enjeux et bénéfices >

préserver la ressource eau en qualité et en quantité

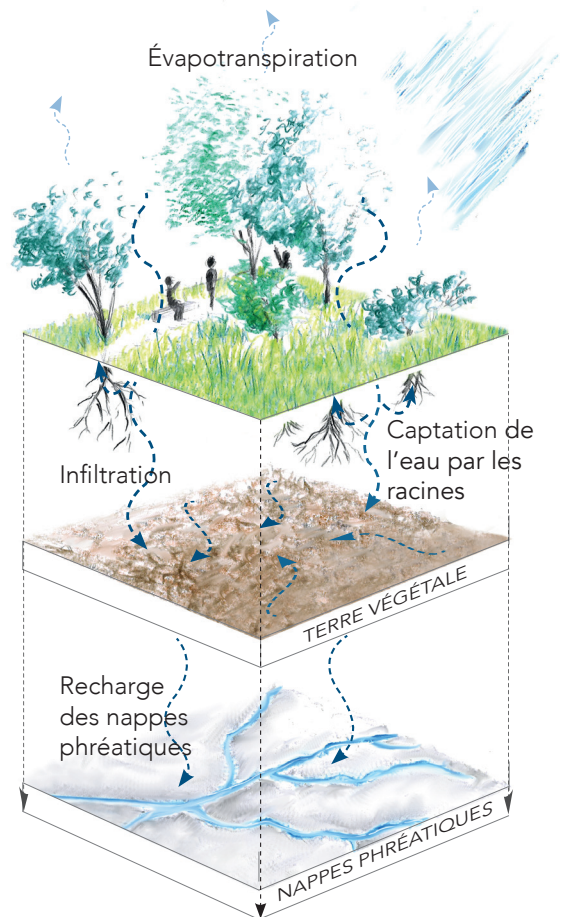
L'eau s'infiltré aussitôt sur place, alimente en eau les plantes, rejoint les nappes d'eau souterraines et les cours d'eau sans entrer en contact avec une pollution de surface (gomme des pneus...).

favoriser la biodiversité

Les plantes sont en bonne santé, elles assurent leur pérennité et abritent une faune bénéfique à leur développement. C'est un cercle vertueux.

améliorer le bien-être des usagers

Les plantes, apportent une ombre dense et fraîche, purifient l'air et atténuent les nuisances sonores. Les usagers s'approprient ces agréables îlots de fraîcheur, s'y promènent, favorisant une activité physique et une vie sociale bénéfiques à leur santé.



diminuer les coûts pour la collectivité /

Un projet utilisant la désimperméabilisation comme moyen d'action voit son prix de revient diminuer à court et long terme, dans sa mise en œuvre comme dans son entretien. En infiltrant les eaux pluviales sur place, les volumes d'eau à traiter sont moins importants et mieux répartis. Cela permet, d'une part d'éviter les inondations par saturation du réseau d'eau pluvial, d'autre part de réaliser des économies en diminuant l'importance des réseaux d'eau souterrains (diamètres des réseaux et entretien réduits..).

< mise en œuvre dans les projets d'aménagements >

Dans les espaces publics, on peut soit désimpermeabiliser pour rétablir le sol vivant, soit le préserver s'il existe. Un sol vivant s'intègre dans plusieurs types d'espaces publics tels que les places, les rues et voiries, les cours d'écoles, les cimetières ou encore les parkings.

avant



stationnements /

Inconfort - uniformisation

Équipement non intégré qui dégrade le cadre de vie
Surface bitumée : îlot de chaleur, voitures brûlantes

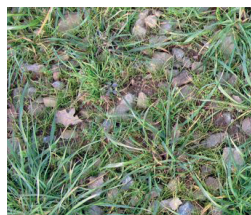
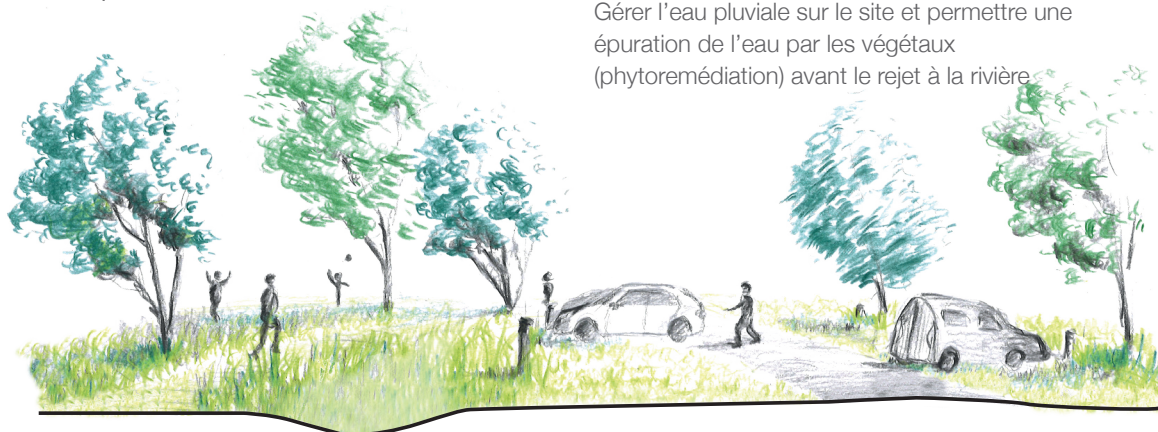
Gestion de l'eau

Pollution (gomme des pneus) rejetée dans le ruisseau

Objectifs du projet

Intégrer le parking dans le contexte urbain ou rural
Apporter de l'ombre et de la fraîcheur
Gérer l'eau pluviale sur le site et permettre une épuration de l'eau par les végétaux (phytoremédiation) avant le rejet à la rivière

après



Mélange terre-pierre, matériau rustique et adaptable

matériaux sobres, locaux, adaptés /

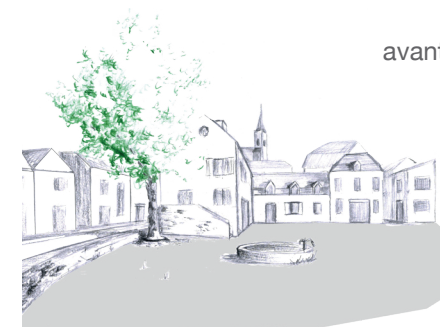
Selon le lieu, ses contraintes (fréquence d'utilisation, nature du sol, économie du projet...) on choisit un système adapté. Dans un même lieu plusieurs matériaux peuvent cohabiter selon le besoin.

Le parking quotidien du bâtiment de la Communauté de communes Conques-Marcillac se situe en zone inondable. Au delà du revêtement en dalles alvéolaires du stationnement, c'est toute la gestion de l'eau que le projet de conception prend en compte dans cette zone sensible. Réseau de noues plantées et zones humides captent et filtrent l'eau.

Maison du Territoire Marcillac-Vallon
CoCo Architecture

Les situations et matériaux présentés ne sont pas exhaustifs. Ils invitent à explorer les possibilités d'aménagement que permet un sol vivant.

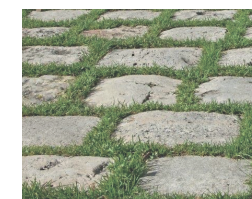
avant



Inconfort - uniformisation
Bitume sur toute la place : absorption puis restitution de la chaleur
Pas d'ombre donc très peu utilisée en été
Place impersonnelle, peu appropriée par ses usagers
Conflit d'usages : voitures / piétons

Quelles fonctions et usages ?

Rassemblements, pause, passage, jeux (pétanque - ballon...) promenade - fêtes - repas



Pavés à joints enherbés, adaptés à un usage piétonnier de place ou de ruelle.

une place en centre bourg /

après



Objectifs du projet

Apporter de l'ombre et de la fraîcheur
Valoriser les façades, et le bâti en centre bourg
Créer une ambiance propice au bien être des habitants (pause, jeux, promenade)

réemploi de matériaux existants /

A Saint Thégonnec en Bretagne, le bitume de la place a été décapé pour planter des herbacées vivaces.

Cet aménagement simple mais bien conçu permet une appropriation de la place par les habitants.

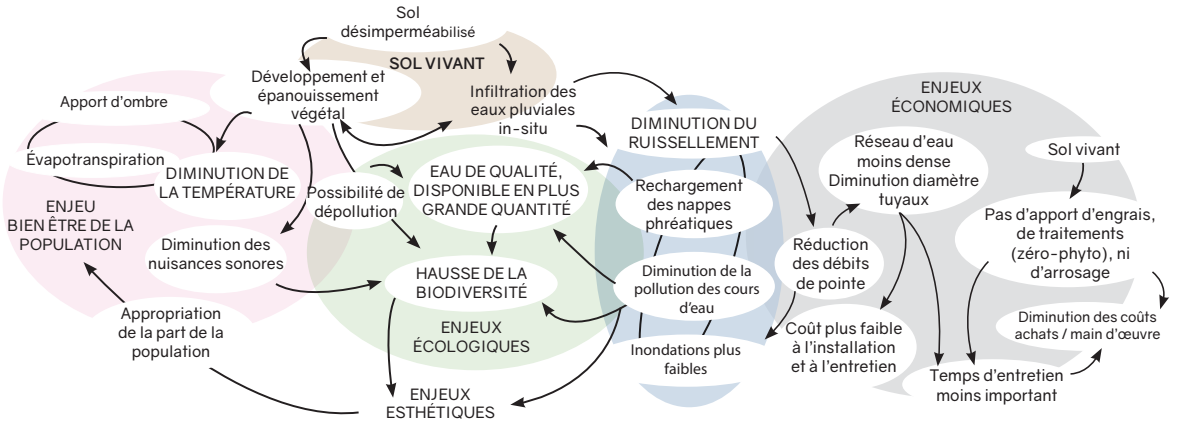
En utilisant les matériaux existants, présents sur site et en conservant une partie des sols tels quels, les coûts de réalisation sont nettement abaissés tout en ayant un espace public de qualité.



Atelier BIVOUAC - Paysagistes concepteurs

< à retenir... pour agir... >

À chaque espace public,
un sol utile,
un sol vivant



- Le projet d'aménagement doit intégrer le concept de sol vivant comme moyen de s'adapter aux usages du site et à son contexte paysager. Le sol vivant peut rétablir des continuités écologiques (trames verte, bleue, brune).
Les élus par le biais des documents d'urbanisme de la commune (PLU, PLUi) peuvent protéger les sols de l'imperméabilisation ou en contraindre l'aménagement.
- Un sol vivant peut être mis en œuvre de manière variée et proportionnée selon les usages, les singularités de la commune. Il permet d'innover en matière d'aménagement apportant richesse et intérêt à l'espace public.

- Un sol vivant dans les espaces publics est un moyen de répondre aux enjeux actuels à différentes échelles (sécheresse, épuisement de l'eau, bien-être des populations, économie, biodiversité...)

Le C.A.U.E. vous conseille et vous accompagne

Le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron accompagne les collectivités territoriales dans leurs démarches d'aménagement et de réhabilitation sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Toujours situé en amont du projet, le C.A.U.E. cadre la demande, enrichit la réflexion...

... et oriente sur les choix d'aménagement de manière à prendre en compte tous les enjeux et points d'intérêts inhérents au périmètre et parti-pris du projet.

Dans le cadre de leur partenariat, le C.A.U.E., et l'Agence de l'eau Adour Garonne vous accompagnent dans vos projets incluant la désimperméabilisation des espaces publics. Pour aller plus loin dans la réflexion et vous informer sur les actualités vous pouvez consulter les sites de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du C.A.U.E. de l'Aveyron.



Cour de l'école Jean Boudou /
La Primaube